

FRESNOY LE LUAT

Beauvais, le 28 octobre 2024

MONSIEUR LE MAIRE  
MAIRIE DE FRESNOY-LE-LUAT  
Place Daniel BOURGOIS  
Hameau du Luat  
60800 FRESNOY-LE-LUAT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<b>Prélèvement</b>	Type	Code	Nom	Prélevé le :	vendredi 27 septembre 2024 à 10h34
<b>Unité de gestion</b>		00153643		par :	L02
<b>Installation</b>		0089	FRESNOY LE LUAT	Type visite :	P1
<b>Point de surveillance</b>	TTP	000673	FRESNOY-LE-LUAT	Commune :	FRESNOY-LE-LUAT
<b>Localisation exacte</b>	P	0000000939	STATION DE TRAITEMENT		
			ROBINET APRES TRAITEMENT		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	12 °C				25,00
Température de mesure du pH	12,1 °C				
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	750 µS/cm			200,00	1 100,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore libre	<0,05 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	<0,05 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00153785

Référence laboratoire : H\_CS24.7659.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>MÉTABOLITES NON PERTINENTS</b>					
Chlorothalonil R471811	1,056 µg/L				
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>					
Chloridazone desphényl	0,684 µg/L		0,10		
Chloridazone méthyl desphényl	0,330 µg/L		0,10		
Chlorothalonil R417888	0,089 µg/L		0,10		
<b>PESTICIDES DIVERS</b>					
Chloridazone	<0,005 µg/L		0,10		
Chlorothalonil	<0,010 µg/L		0,10		
Total des pesticides analysés	1,103 µg/L		0,50		

Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00153643)

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité en vigueur pour les paramètres desphényl-chloridazone, méthyl-desphényl-chloridazone, total pesticides et présentant des dépassements de la valeur indicative de 0,9 µg/L pour le chlorothalonil R471811. Toutefois, cette eau est propre à la consommation humaine car la concentration des pesticides concernés reste inférieure aux valeurs sanitaires. Un contrôle renforcé est mis en place.

Pour le Directeur Général de l'ARS et  
Par délégation  
Le responsable du service santé  
Environnement de l'Oise



Modibo DIALLO